

Édition spéciale
20^e anniversaire

AU PRÉSENT

20 ANS
D'HISTOIRE ET
DE PARTAGE



PRINTEMPS - ÉTÉ 2022

Bulletin d'information sur les dons planifiés de



**mission
inclusion**

LE NOUVEAU NOM
DE L'ŒUVRE LÉGER

LE BULLETIN AU PRÉSENT EN CHIFFRES

Lancé par Mission inclusion en 2001 et propulsé par un désir d'informer la communauté sur les différents véhicules de dons planifiés, le bulletin *Au Présent*, c'est :

34 publications depuis 2001

71 parutions de témoignages de nos précieux donateurs et donatrices

4 appellations différentes au fil des années : *Journal Les Œuvres*, *Les échetiers*, *L'express Au Présent* et *Au Présent*

957 contrats de rente signés depuis la première parution de ce bulletin et 646 nouveaux crédirentiers et crédirentières!

SAVIEZ-VOUS QUE...

- ... ce bulletin est envoyé à près de 5 500 individus répartis dans plus de 30 villes au Québec
- ... le plus gros contrat de rente a été signé en 2012 pour une valeur de plus de 500 000 \$?
- ... à travers les années, le bulletin *Au Présent* a pris plusieurs formes? D'un feuillet d'information tenant sur une seule page jusqu'à un bulletin de 12 pages, tous les formats ont été explorés afin de mieux communiquer les différents types de dons planifiés offerts chez Mission inclusion!

Depuis 20 ans, le bulletin Au Présent vous est envoyé par Mission inclusion. Cette publication contient des informations générales, des témoignages ou des tableaux de rendement concernant la rente viagère de bienfaisance, le don testamentaire ou les dons planifiés en général. Il vous en apprend également sur les projets rendus possibles grâce à vos dons. Ce bulletin vous est offert deux fois par an. Bonne lecture!

ON FÊTE LES 20 ANS DE CE BULLETIN GRÂCE À VOUS!

Je suis fière de vous présenter notre 20^e édition du bulletin *Au Présent*!

Ce jalon important est largement attribuable à vous, nos lecteurs et lectrices fidèles, nos précieux donateurs et donatrices ainsi que les individus solidaires qui nous appuient de plusieurs façons.

En préparant cette édition, j'ai eu l'occasion de parcourir de vieux exemplaires du magazine. En feuilletant les pages, j'ai remarqué combien les temps changent. Les coupes de cheveux et les styles en témoignent! Cependant, j'ai constaté que ce qui n'a pas changé, c'est l'esprit du bulletin. Dès sa première édition et aujourd'hui encore, il reste un espace pour inspirer, informer et célébrer. C'est un magazine pour vous, nos précieux donateurs et donatrices, et simultanément sur vous et votre influence!

À travers les années, vous avez collaboré au bulletin par des témoignages inspirants, vous avez communiqué avec nous, vous avez démontré de l'intérêt pour notre programme de dons planifiés et vous avez soutenu généreusement Mission inclusion, le nouveau nom de L'ŒUVRE LÉGER. Votre appui nous aide à poursuivre le rêve du Cardinal Léger d'un monde juste, où personne n'est laissé pour compte. Un monde où tout est inclusion.



Dans cette édition, vous aurez la chance de retrouver plusieurs visages familiers de l'équipe de dons planifiés. De plus, vous pourrez en apprendre davantage sur l'histoire du bulletin ainsi que sur la rente viagère, la pierre angulaire de notre programme de dons planifiés. Enfin, vous ferez la connaissance de quelques-uns de nos partenaires qui, grâce à votre soutien, nous ont appuyés depuis plus de 20 ans.

J'ai l'honneur de poursuivre le travail et la tradition du bulletin *Au Présent*, avec vous qui participez à la pérennité de la mission du Cardinal et qui laissez votre empreinte sur le monde.

Au nom de toute l'équipe de Mission inclusion, je vous remercie du fond du cœur pour votre engagement depuis 20 ans et d'être encore ici avec nous!

Sarah Kreplin

Gestionnaire principale, dons majeurs et planifiés

DÉCOUVREZ LES DONN PLANIFIÉS



Participants au jardin collectif du Projet Vert Harmonie à Montréal.

Mission inclusion est une organisation reconnue depuis plus de 40 ans pour l'excellence et la solidité de son programme de dons planifiés.

Découvrez le type de dons planifiés qui vous convient le mieux selon votre situation personnelle et financière, et en fonction de vos ambitions philanthropiques.



Don testamentaire

En ne donnant qu'une petite partie de votre patrimoine, vous pouvez avoir une incidence significative, tout en continuant à soutenir ceux et celles que vous aimez. Votre don peut grandement contribuer à réduire le montant des impôts qui seront prélevés sur votre succession après votre décès.



Don de valeur mobilière

Le don de valeur mobilière est une façon simple et intelligente de donner. Vous pouvez éviter d'engendrer un gain en capital sur les valeurs mobilières et les titres cotés en bourse dont la valeur s'apprécie. Vous n'avez qu'à remplir notre formulaire avec votre courtier ou votre courtière, qui fera le transfert, au moment choisi, directement à la fondation.



Don d'assurance vie

Le don d'assurance vie est un moyen abordable de faire un don important, car les avantages fiscaux sont très intéressants. Ce type de don convient aux personnes qui souhaitent acquérir une police d'assurance vie ou qui en ont déjà une. C'est un don pertinent quand la police arrive à échéance ou quand elle devient inutile pour assurer la stabilité financière de ses proches.

Don *in memoriam*

Le don *in memoriam* est un geste symbolique qui permet à la fois de prolonger la mémoire d'un être cher et de continuer à faire vivre ses valeurs, au-delà de son décès.

Fonds de dotation

Le fonds de dotation vous permet d'investir à long terme pour réaliser votre vision philanthropique. C'est un capital cédé immédiatement ou par testament et dont les intérêts sont versés à la cause ou au projet de votre choix.

Rente viagère de bienfaisance

Grâce à la rente viagère de bienfaisance, vous transformez votre capital en revenu stable, peu ou pas du tout imposé. Consultez les prochaines pages pour plus de détails!



LES VISAGES DU DON PLANIFIÉ AU FIL DU TEMPS



« J'adore mon travail et faire du don planifié. Le matin, je me lève pour les donateurs et donatrices. Ce sont eux qui me motivent et me donnent foi en l'humanité. Parfois, je les appelle juste pour savoir comment ils vont; parfois, ils me demandent où en sont les taux, ou non. Au fond, c'est une relation très privilégiée. Je connais leur famille, leurs valeurs, leur réalité. Ils me connaissent aussi; ensemble, nous partageons nos vies. Quand l'un d'entre eux s'en va, j'ai l'impression de perdre un ami. »

Sophie Blouin

Chargée, relation avec les donateurs

« Les dons planifiés, ce n'est pas juste une transaction financière avec des objectifs financiers. Non, ça va bien au-delà! C'est une relation de confiance et de confiance. De partage et de soutien. Quels sont les enjeux de nos vies, nos visions, nos croyances? Cette relation, je la vis comme un honneur. Je me sens soutenue autant que je peux soutenir. Et c'est pour cela que je fais ce travail. Pour rentrer dans la vie d'une personne fascinante que je peux aider à mon tour. »

Sarah Kreplin

Gestionnaire principale, dons majeurs et planifiés



« Marcelle a été ma mentore et à mon arrivée, j'ai plongé dans les dons majeurs et planifiés avec bonheur. Durant 13 ans, j'ai découvert des personnes d'une grande richesse qui m'ont nourrie et élevée comme jamais. Elles m'ont constamment soufflé l'importance de « savoir regarder ailleurs et que tout ce qui est acquis ne l'est pas pour tous ». Ces personnes, je ne les oublierai jamais. J'ai été gâtée par la vie d'avoir pu les côtoyer chaque journée. Elles me manquent et je les salue chaleureusement. »

Louise Dyotte

Conseillère principale aux dons majeurs et planifiés de 2007 à 2021



« Les donatrices et donateurs sont la plus grande richesse qui soit pour soutenir une cause. Chacune et chacun était inspiré par les valeurs du Cardinal Léger et voulait poursuivre son œuvre dans le monde entier. J'ai donné tout mon cœur pour leur offrir des rentes viagères de bienfaisance à la hauteur de leurs moyens et pour que chacun s'y retrouve. Je prenais soin d'eux comme ils prenaient soin de moi. C'était comme une petite famille, avec laquelle j'ai beaucoup appris. Mon équipe et le conseil d'administration m'ont appuyée comme jamais. Je garde un souvenir extraordinaire de toutes ces années. »

Marcelle Gravel

Directrice des dons planifiés de 2003 à 2013

L'HISTOIRE DE LA RENTE VIAGÈRE CHEZ MISSION INCLUSION

Depuis toujours, Mission inclusion emprunte le chemin du Cardinal Léger et multiplie les actions pour améliorer la vie quotidienne des personnes vulnérables au Québec et dans le monde. Dans les années 1990, Mission inclusion crée son département de dons planifiés pour les donatrices et donateurs en vue de renforcer ses retombées positives sur le monde.

Don testamentaire, don d'assurance vie, don de valeur mobilière, rente viagère, création d'une fiducie de bienfaisance... Chaque format de don comporte des avantages fiscaux différents. En souscrivant à ces différents types de dons, les donatrices et donateurs bénéficient à la fois d'allègements fiscaux avantageux et de la possibilité de soutenir activement les communautés vulnérables au Québec et dans le monde. À la tête des dons planifiés, la rente viagère de bienfaisance remporte un succès incontesté.

1986 :

Mise en place de la rente viagère de bienfaisance

En 1986, la directrice générale de L'ŒUVRE LÉGER, madame Gaudry, met en place la rente viagère de bienfaisance. D'emblée, la formule séduit. La donatrice ou le donateur obtient des avantages financiers à la clef et soutient parallèlement les personnes vulnérables à travers un projet.

À peine mise en place, la rente de bienfaisance cumule une somme de 60 000 \$ en dons. L'arrivée en 2003 de Marcelle Gravel, directrice des dons planifiés, vient cimenter le tout. Les contrats de rente de bienfaisance se multiplient et s'enchaînent et l'équipe des dons planifiés s'organise, avec notamment l'arrivée de Louise Dyotte en 2007. Les années 2009 et 2010 sont prospères.

2001 :

**Création du bulletin
*Au Présent***

1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999

1996 :

Arrivée de Judith Pinsonneault, conseillère juridique

À elles seules, elles cumulent respectivement 196 et 188 contrats de rente viagère de bienfaisance! Deux années exceptionnelles en ce qui concerne les adhésions contractuelles. L'année 2012 vient couronner le tout, avec l'obtention de la plus grosse rente viagère de bienfaisance, s'élevant à 537 577,00 \$.

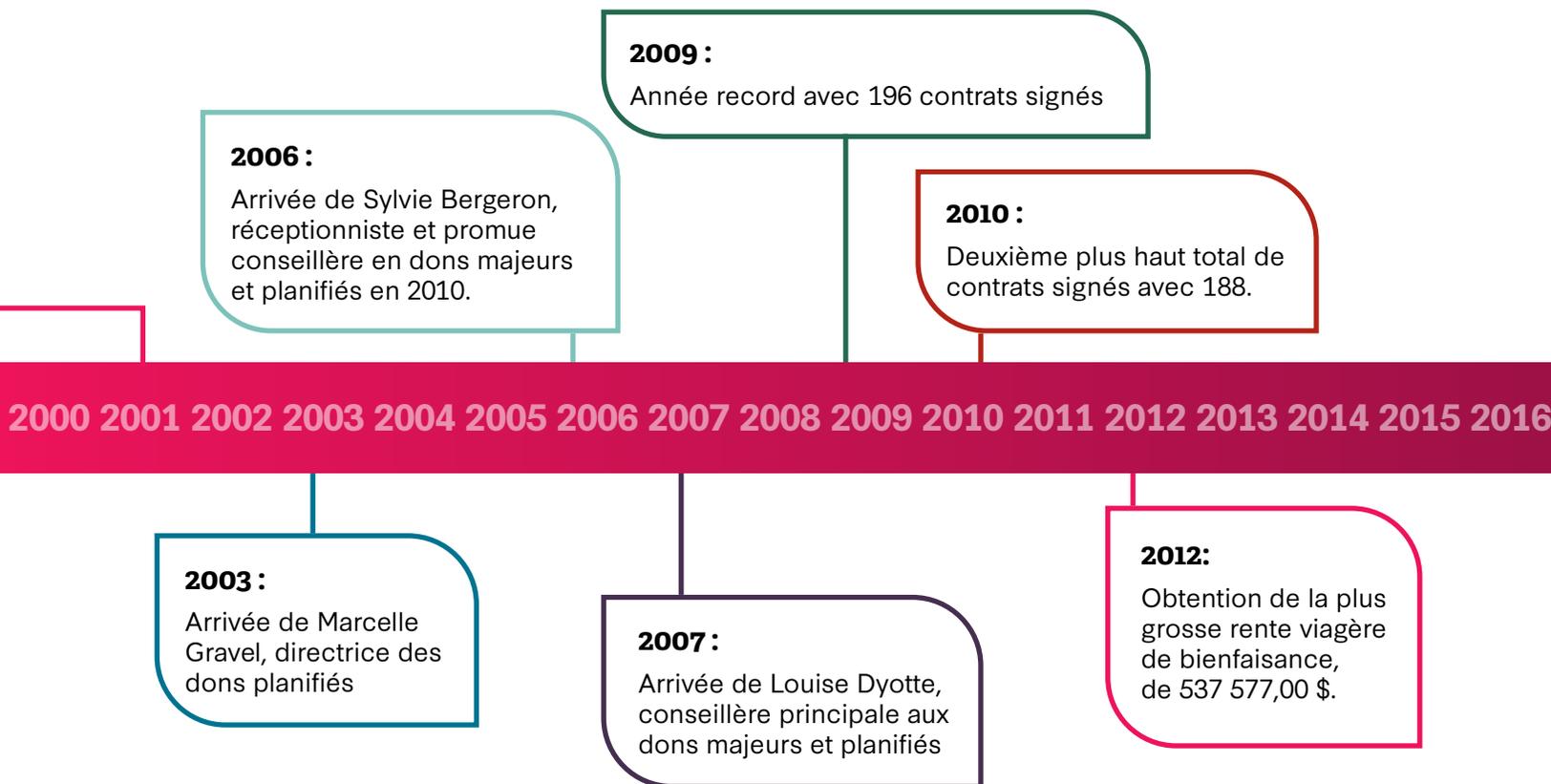
À cette date, la ferveur et l'enthousiasme s'emparent de l'équipe de la fondation. Les revenus de la rente viagère de bienfaisance sont indéniables et l'effet positif sur les personnes vulnérables, incontestable. Les collègues s'investissent avec fougue et détermination dans la communication et la vente du produit. De fil en aiguille, les nouveaux donateurs et donatrices rejoignent les anciens qui souscrivent à leur tour à la rente viagère de bienfaisance. Certains renouvellent même l'expérience des dizaines de fois, comme c'est le cas du plus grand donateur qui signera jusqu'à 39 contrats de rente viagère de bienfaisance, pour un capital cédé de 1 130 000 \$. Un autre donateur contractera aussi 22 rentes pour un capital de 1 100 000 \$.

Reconnaissance, fidélité et renommée : la rente viagère de bienfaisance s'inscrit comme le produit phare de placement chez Mission inclusion. Elle totalise 47 millions de dollars de dons en 35 ans, soit 2443 contrats! Avec, au bout du compte, des philanthropes avertis qui se réjouissent de participer à un monde plus solidaire et inclusif.

EN 35 ANS, ENTRE 1986 ET 2021 :
2443 contrats signés
47 M\$ de dons recueillis

Notamment :

- 39 contrats pour 1 130 000 \$
- 22 contrats pour 1 100 000 \$
- 5 contrats pour 800 000 \$
- 33 contrats pour 790 000 \$



LA RENTE VIAGÈRE DE BIENFAISANCE

LA PIERRE ANGULAIRE DE NOTRE PROGRAMME DE DONS PLANIFIÉS



UN GESTE GÉNÉREUX ET PAYANT

Si vous avez la volonté de contribuer d'une façon importante à une cause qui vous tient à cœur et que vous avez encore besoin d'un revenu stable, la rente viagère est une manière de poser de votre vivant un geste généreux et payant.

Elle vous permet de soutenir Mission inclusion (le nouveau nom de marque de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger) tout en vous procurant des revenus stables à vie, à l'abri des fluctuations des marchés financiers. Le revenu sera peu imposé ou même totalement exempt d'impôt. De plus, vous recevrez un reçu aux fins fiscales de l'ordre d'au moins 20 % du capital cédé.

« Je trouve que la rente de bienfaisance est une bonne formule. Je n'ai plus besoin de me préoccuper des échéances de mes placements et mes impôts sont presque réduits à néant. Mes économies continueront à soutenir les gens dans le besoin, même quand je ne serai plus là. »

M. René Bousquet

EN CE DÉBUT D'ANNÉE, LES TAUX DE RENTES SONT EXCELLENTS

DÉCOUVREZ LE TAUX QUI
S'OFFRE À VOUS.

NOS TAUX DE RENTE EN VIGUEUR

FEMME	ÂGE	HOMME
4,67 %	65 ans	5,15 %
5,35 %	70 ans	5,86 %
5,88 %	75 ans	6,50 %
7,09 %	80 ans	7,83 %
7,71 %	85 ans	8,17 %

Nos taux de rente varient selon les conditions du marché (avril 2022) et sont basés sur un capital cédé de 20 000 \$.

NOTRE ÉQUIPE RÉPOND À VOS QUESTIONS

Chaque semaine, mon équipe et moi-même recevons des questions concernant les dons planifiés. C'est avec plaisir que nous y répondons avec attention et précision pour vous aider à faire des choix éclairés concernant vos intentions de dons.

Nous avons décidé de rassembler les questions qui reviennent le plus régulièrement.

J'ai fait un don à Mission inclusion. Comment et quand vais-je obtenir mon reçu fiscal?

RÉPONSE :

Vous pouvez recevoir votre reçu fiscal soit par la poste, soit par courriel. Vous n'avez qu'à nous indiquer votre préférence. Cependant, c'est toujours plus rapide et écologique par courriel! Chaque année, notre équipe s'assure d'envoyer le tout avant la fin février. Contactez-nous si vous ne l'avez pas reçu!

J'entends parler de Volonté de faire? Je ne comprends pas ce que c'est... pouvez-vous m'éclairer?

RÉPONSE :

Volonté de faire est une campagne nationale de sensibilisation lancée pour inciter les Canadiennes et les Canadiens à adopter une façon différente de donner aux organismes de bienfaisance; elle leur donne l'occasion d'apporter des changements sociaux grâce à leur testament. Un don testamentaire est une excellente façon de protéger vos proches tout en vous permettant d'agir positivement sur des personnes vulnérables. Je vous invite à visiter le site Web de la campagne à volontedefaire.ca ou à nous contacter pour recevoir notre trousse d'information sur le don testamentaire.



Continuez de communiquer avec Sarah, gestionnaire principale, dons majeurs et planifiés, pour lui soumettre vos questions; elle y répondra avec passion. De plus, vos questions pourraient se retrouver dans nos prochains bulletins *Au Présent*.

sarah.kreplin@missioninclusion.ca
514 495-2409, poste 139

Au plaisir de vous lire!

Isabelle Morin

Directrice du développement et des communications

VOTRE INFLUENCE À L'INTERNATIONAL

À l'occasion des 20 ans du bulletin, nous mettons à l'honneur nos plus anciens partenaires internationaux et nous leur adressons un chaleureux MERCI. Nous les soutenons grâce à vous!

Le Comité diocésain de développement (CDD) - Caritas de Maroua-Mokolo est notre partenaire depuis 37 ans. Parmi d'autres contributions, il aide la population de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun à faire face à la violente crise provoquée par le groupe armé Boko Haram, en répondant d'urgence aux besoins humanitaires d'environ 105 000 personnes vulnérables issues des populations déplacées.

La Fondation **Kaibigan** est notre partenaire depuis 31 ans. Elle aide les enfants de la rue des quartiers défavorisés de Manille, aux Philippines. Kaibigan assure un équilibre entre un soutien pour maintenir les enfants à l'école et une formation spéciale destinée aux parents sur les droits de leurs enfants et sur ce qu'il faut faire si ces droits sont bafoués.

La Fondation **Centro de Cultura Popular (FCCP)** est notre partenaire depuis 27 ans. C'est aujourd'hui une organisation non gouvernementale autonome qui vise l'amélioration de la situation des femmes, et plus particulièrement des femmes aymaras, une population autochtone vivant au nord de la ville de La Paz, en Bolivie.

Stairway est notre partenaire depuis 22 ans. Cette fondation agit dans la région de Puerto Galera aux Philippines et est une référence en matière de promotion et de protection du droit des enfants. Elle aborde de manière professionnelle et créative le problème des abus et de l'exploitation sexuelle des enfants.

Nous aimerions finir par une mention spéciale pour **Swayam**, en Inde, qui fête ses 25 années d'existence et qui œuvre dans la région de Kolkata. Cette organisation intervient auprès des survivantes de violence, des membres de la communauté, des autorités et du grand public. Mission inclusion est fière de l'évolution de Swayam, qui est désormais une organisation non gouvernementale reconnue dans son champ d'expertise, entre autres par l'Organisation des Nations unies, comme étant une référence en Inde.

Projet du Comité diocésain de développement - Caritas de Maroua-Mokolo au Cameroun.



VOTRE INFLUENCE AU QUÉBEC

Les 20 ans du bulletin, c'est l'occasion d'avoir une pensée pour nos partenaires et nos donateurs et donatrices, sans qui ce soutien serait impossible. Les deux sont partout au Québec! Tout comme ces organismes, dont certains que nous avons décidé de mettre en lumière.

Centre d'action bénévole (CAB) des Chic-Chocs

Le CAB est situé en Haute-Gaspésie. Mission inclusion a commencé à soutenir le volet popote roulante de cet organisme en 2001. Elle a renouvelé ce soutien durant 10 ans. Le CAB des Chic-Chocs brise l'isolement des personnes âgées, il favorise leur saine alimentation et il les aide à demeurer dans leur milieu de vie. Son objectif? Faire en sorte qu'elles vieillissent en santé et dans la dignité.

Mères et monde

Œuvrant à Québec, Mères et monde est un centre de ressources pour les jeunes mères, dont plusieurs sont chefs de famille monoparentale et vivent en situation de pauvreté et d'isolement. Son objectif est d'améliorer les conditions de vie

de ces femmes et de favoriser leur intégration sociale, scolaire et professionnelle. Le soutien offert par Mission inclusion a débuté en 2001, et s'est répété durant 13 années. Présentement, Mission inclusion appuie l'ensemble des activités de sécurité alimentaire de l'organisme (jardins, cuisines collectives, repas communautaires, etc.). Toutes les activités sont organisées par et pour les mères et leurs enfants.

Le Centre des jeunes l'Escale

En 2004, Mission inclusion a commencé à soutenir le Centre des jeunes l'Escale. Celui-ci met en œuvre des actions structurantes pour accompagner les jeunes nord-montréalais de 15 à 25 ans, dans le but de prévenir et de résoudre les principaux défis auxquels ils font face. Mission inclusion a réitéré son appui à 14 reprises. Présentement, elle soutient le projet « Ma vie en premier », qui vise la persévérance scolaire et le développement de l'estime de soi. Le projet propose des ateliers de groupe, du suivi individuel pour chaque jeune de la cohorte ainsi que des activités de plein air et d'initiation au bénévolat dans la communauté.

UNE AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE A ÉTÉ ACCORDÉE POUR AUGMENTER LE TERRITOIRE DESSERVI PAR LA POPOTE ROULANTE :

- Suppression des frais de déplacement
- Une production de plats supplémentaires
- Augmentation de 30 % de la demande
- Ouverture du service à 4 nouveaux villages

Bénévoles du CAB des Chic-Chocs en Gaspésie en action lors de la pandémie.



DONNER À MISSION INCLUSION, C'EST INVESTIR POUR UN MEILLEUR MONDE

AIDEZ-NOUS À ATTEINDRE NOTRE OBJECTIF ANNUEL DE 800 000 \$!

Saviez-vous que Mission inclusion est l'une des seules fondations publiques à œuvrer dans l'ensemble de la province et dans plusieurs pays? Pour nous, l'inégalité sociale est une frontière invisible, c'est pourquoi nous sommes partout!

Grâce à votre soutien et à votre engagement, nos actions améliorent la qualité de vie et l'inclusion des populations vulnérables au Québec et dans le monde. De tout cœur, merci de donner pour les générations futures, pour une meilleure société.



CONNAISSEZ-VOUS LES DIFFÉRENTES FAÇONS DE DONNER À MISSION INCLUSION?

Mission inclusion mène des actions qui changent réellement des vies. Vous pouvez contribuer à notre mission de plusieurs façons :

- En faisant un don unique : peu importe la somme, chaque contribution compte!
- En faisant un don mensuel : vous assurez ainsi à notre fondation un revenu stable et vous nous aidez à réduire notre empreinte écologique.
- En faisant un don planifié : voilà maintenant 20 ans que nous faisons la promotion du don planifié sous toutes ses formes! Que ce soit un don testamentaire, une rente viagère, un don d'actions ou un don d'assurance vie, vous laisserez une empreinte indélébile sur notre fondation.

Envie d'en savoir plus?

Communiquez avec Sarah Kreplin à l'adresse sarah.kreplin@missioninclusion.ca ou au 514 495-2409, poste 139.

Pour en savoir plus sur l'impact de votre don, abonnez-vous à notre infolettre au missioninclusion.ca !

Bulletin d'information de



130, avenue De L'Épée, Montréal (Québec) H2V 3T2 514 495-2409 | 1 877 288-7383

missioninclusion.ca   

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022 – PP 40036970
Mission inclusion est une marque utilisée par la Fondation Jules et Paul-Émile Léger.
Numéro d'organisme de bienfaisance enregistré : 118923689 RR 0001

